

# Graye-sur-Mer gagne son combat face à l'érosion



*Nous sommes sur le littoral de Graye-sur-Mer en compagnie de son Maire-Adjoint, Georges Roué, où s'est déroulé, en trois phases, un vaste chantier de réhabilitation de la grande plage. Cette grande opération a été initiée par son Maire, Michel Grimaux, décédé le 2 janvier 2007 après 48 années à la tête de la commune. La société Espace Pur, qui a réalisé ces travaux, et l'équipe municipale de Georges Roué ont souhaité ici en profiter pour rendre un hommage très marqué à son Maire. Son souvenir nous accompagne tout au long de notre reportage.*

**M&L :** Monsieur Roué, faites nous découvrir votre sympathique commune...

Georges Roué : Graye-sur-Mer est une petite commune littorale du Calvados de 600 habitants et disposant d'un linéaire côtier de 3 kms. Et je dirais que puisque nous parlons d'aménagement, nous pourrions dire que Graye, c'est le village d'Asterix face à l'urbanisation de nos côtes !!! Grâce à notre regretté Maire, Michel Grimaux, notre littoral est intact et notre village a conservé son authenticité.

C'était un ardent défenseur de l'environnement et de la qualité de vie qui a su en son temps ne pas se laisser séduire par le chant des sirènes de l'immobilier pieds dans l'eau.

Notre littoral se compose d'une longue zone dunaire, avec marais arrière dunaire, espace en majeure partie protégé, classé NATURA 2000 grâce à la présence d'habitats reconnus d'intérêt communautaire. Le conservatoire du littoral est maintenant propriétaire de nombreuses parcelles.

Notre littoral souffre en revanche d'une forte érosion qui se traduit par un recul important du trait de côte. Le recul a été de 17 mètres en 9 ans sur la partie Ouest de la commune, puis, en 2002, nous avons perdu 7 à 8 mètres. Des aménagements importants ont été réalisés, tels que des enrochements longitudinaux et perpendiculaires, des planches en pied de

dune, ceci pour préserver le trait de côte, mais pas forcément agréables pour les promeneurs, les ouvrages ne facilitant pas l'accès à la grève. Sur un linéaire de 2 kms, ces ouvrages sont installés, sur une zone à faible fréquentation.

**M&L :** A quelles problématiques étiez-vous confronté et pourquoi votre choix s'est porté sur le procédé Stabiplage ?

G.R. : L'enjeu à relever se situait sur les zones Est de ces enrochements, le secteur se trouvant devant notre camping municipal, très fréquenté en été et forte source de revenu pour la commune.

Il était donc nécessaire de poursuivre la protection de notre dune, tout en améliorant notre plage, espace de jeux et de baignade. Le sable transite d'ouest en Est, l'érosion découvre des galets calcaires, peu agréables pour les usagers.

Nous avons fait appel à la société Espace Pur pour répondre à un double enjeu : protéger notre dune et reconstituer notre plage.

Michel Grimaux et moi-même avons rencontré les responsables de l'entreprise en 2004, lors d'un salon dédié au littoral. Leur dispositif semblait correspondre à nos besoins (captation des sédiments par une technique douce garantissant la sécurité et le confort des usagers, tout en protégeant notre dune par un réhaussement du profil de plage).

Au printemps 2005, la Société Espace Pur nous a proposé, après étude géomorphologique du site, l'implantation de 2 épis perpendiculaires au trait de côte, l'un de 50 mètres, le plus à l'ouest, l'autre de 94 mètres, à 160 mètres à l'Est du premier, ceci fin de capter les deux bancs de sable.

Le résultat fut spectaculaire et presque immédiat.

Deux ans à peine après cette implantation, le profil de plage a été rétabli, la dune est à nouveau réalimentée par le sable éolien provenant de la laisse de mer reconstituée.

Un autre épi Stabiplage de 100 mètres fut implanté en septembre 2006, en limite Est de la commune.

Et début 2007 voyait la réalisation de 2 nouveaux épis de 80 mètres, à l'Est de la brèche de la Valette. A noter enfin que nous avons noté lors de la réalisation de ces 3 chantiers



le soin apporté pour éviter ou limiter d'éventuels impacts sur l'environnement, ainsi que pour la protection des personnes.

#### **M&L : Comment avez-vous financé ces travaux ?**

G.R. : Pour les 3 chantiers le coût total s'élève à environ 430 000 Euros. Le Conseil général a participé à hauteur de 50 %, le Conseil régional à hauteur de 15 % pour le 2<sup>e</sup> épi au titre de la protection des zones urbanisées et la commune a financé le reste.

#### **M&L : Un mot sur vos projets ?**

G.R. : Il nous reste environ 500 mètres à protéger pour avoir une couverture complète de notre littoral. Avec Jean-Pierre Lachevre, notre nouveau maire, et toute l'équipe municipale, mais aussi avec le concours de nos partenaires (Conseil général, régional, DDE, DIREN), et compte tenu des résultats, nous solliciterons à nouveau Espace Pur, pour finaliser cette longue lutte contre l'érosion côtière. Il faut savoir que lors des tempêtes d'équinoxe, terribles, lorsqu' Eole et Neptune se coalisent pour nous rappeler que la nature garde la main sur le jeu, profitant d'un coefficient de 116 et d'une dépression pour déchaîner les éléments, le résultat nous incite à la modestie, même si nous avons constaté la bonne tenue de la dune face aux zones protégées en 2005 et 2006.

## **Parlons technique avec Béatrice Cornic, responsable d'Espace Pur**

“Les enjeux sont importants pour la Commune de Graye sur Mer. Les zones d'arrière dune (camping municipal, route départementale, dune fixe) risquent d'être submergées en cas de rupture du cordon dunaire. Les premières protections mises en œuvre (enrochements et palissade) n'ont pas donné satisfaction à la Commune. Suite aux tempêtes hivernales, un recul très net du trait de côte se manifestait derrière et en aval des ouvrages.

La plage est une zone tampon qui s'adapte aux conditions météorologiques du site. C'est elle qui absorbe les assauts de la mer lors des tempêtes hivernales. Si le volume et le profil de plage sont insuffisants, elle ne peut plus tenir son rôle de protection naturel. Le trait de côte est alors attaqué et l'érosion se produit.

Espace Pur développe la technologie Stabiplage afin d'aider et d'assister la plage dans son rôle de protection. L'objectif est d'engraisser la plage afin qu'elle puisse absorber elle-même les assauts de la mer. Les Stabiplage perpendiculaires au trait de côte sont prévus à cet effet.

Ils sont des capteurs naturels de sédiments. L'objectif est de capter la quantité de sédiments correspondant au déficit de la plage, dans le transit sédimentaire, sans le bloquer ni le perturber.

Grâce à ses caractéristiques techniques, l'ouvrage permet d'accumuler du sable dans la zone amont-transit, mais aussi dans la zone aval-transit. Le profil et la largeur de la plage sont augmentés, le trait de côte est protégé. La hauteur de plage maximum obtenue correspond à la hauteur des ouvrages.

Les ouvrages ne sont pas surdimensionnés. Ils sont adaptés à la situation réelle de chaque site et ne créent pas d'érosion en aval du transit.

L'objectif, à Graye-sur-Mer, est d'offrir une plage suffisamment volumineuse pour absorber les attaques marines, et donc efficace afin de sécuriser le trait de côte. Cinq Stabiplage perpendiculaires avec ancrage ont été installés. Tous ces ouvrages ont pour objectif de remonter le profil et d'élargir la plage”.